

Le Chef Chef

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
ET ASSOCIATIVES**

février 2026 **62**

Le mot du maire

Éloïse BOURREAU-GOBIN

Maire de Saint-Michel-Chef-Chef



Chers Michelois, chères Micheloises,
Chers Tharonnais, chères Tharonnaises,

Le mois de janvier s'est achevé après avoir été particulièrement dense en rencontres et en échanges. Les cérémonies de vœux et les traditionnelles galettes des rois ont, une nouvelle fois, offert de précieux moments de convivialité et de partage, toujours très appréciés. Ces temps forts témoignent de la vitalité de nos communes et de l'attachement de chacune et chacun à la vie locale.

Le mois de février s'ouvre désormais au rythme des dernières réunions de ce mandat. C'est une période charnière, marquée par la poursuite du travail engagé, le bilan des actions menées et la préparation de l'avenir. Dans le même temps, nous entrons progressivement dans la campagne électorale officielle.

À ce titre, le dossier du mois est consacré aux élections municipales locales, un moment fort pour nos communes et pour la démocratie de proximité. Ces échéances sont essentielles : elles permettent à chaque citoyen de s'exprimer et de contribuer aux orientations futures de son territoire. Je réitère mon attachement à un échange démocratique mené dans un climat structurant, respectueux et apaisé, où le débat d'idées reste au service de l'intérêt général.

Vous trouverez également dans ce numéro des informations pratiques essentielles concernant les conditions de vote. Les dates limites d'inscription sur les listes électorales ainsi que les délais à respecter pour établir une procuration y sont rappelés, afin de permettre à chacun d'exercer pleinement son droit de vote et de participer à ce temps fort de la vie démocratique locale.

Je vous souhaite à chacune et chacun un mois de février placé sous le signe du dialogue, de la participation et de l'intérêt général.

ÉTAT CIVIL

Mariage

- Christian RACAUD
et Sarah MANCHINI,
le 2 janvier

Décès

- Jeannine BASTARD,
le 1^{er} janvier, 89 ans
- Bernadette GERMAIN,
le 5 janvier, 59 ans

Visites, exposition et panneaux de l'Apromit

Après une petite pause de fin d'année, l'Association des propriétaires fonciers de Saint-Michel/Tharon (Apromit) reprend ses activités. Les visites de la pêcherie communale, très appréciées l'an dernier, reprennent **dès le 11 février**. Gratuites, commentées par les bénévoles de l'association, elles se font sur inscription, sur le site helloasso.com.

Une exposition sur la Seconde Guerre mondiale



Par ailleurs, pendant près de trois semaines, **du 7 au 26 février**, l'Apromit a le plaisir de présenter à la médiathèque de Saint-Michel l'exposition « La Seconde Guerre mondiale en Pays de Retz ». Cette

exposition, conçue par la Société des historiens du Pays de Retz (SHPR), dont l'Apromit est partenaire, met en lumière la manière dont la dernière guerre

a été vécue localement : mobilisation, exode, arrivée des Allemands, vie quotidienne sous l'Occupation, réquisitions, résistances, Libération... Chacun des 18 panneaux présentés mêle témoignages, photographies, documents d'archives et contextualisation historique. L'exposition est complétée par un hors-série paru en 2025, *La Seconde Guerre mondiale en Pays de Retz - Tome 1 - De l'Occupation à l'espoir d'une libération*, dont la vente sera assurée sur place par l'Apromit. Pour information, le tome 2 est actuellement en préparation.

Les panneaux patrimoniaux

Enfin, l'Apromit poursuit la réalisation des panneaux patrimoniaux présentant les lieux emblématiques de la commune : après la biscuiterie Saint Michel, la chapelle et la source de Tharon, elle vient d'achever ceux consacrés aux pêcheries, au port de Comberge et à l'église Saint-Michel. Ils seront prochainement mis en place par la mairie. L'objectif à terme est de proposer aux habitants comme aux visiteurs un parcours patrimonial de la commune.

► Exposition à la médiathèque du 7 au 26 février. Entrée libre et gratuite.

Jouez avec les mots !

La médiathèque vous invite à l'atelier d'écriture ludique « Jeux d'écriture » pour jouer avec les mots **le samedi 28 février de 10 h 30 à 12 h**. Vous y exercerez votre créativité à travers divers jeux d'improvisation. Ce moment de détente éveillera votre inspiration pour peut-être écrire pour vous, chez vous ou dans la nature. À partir de 15 ans.

► Atelier gratuit sans réservation.



En février, allez au cinéma en famille !



Ce mois-ci, vous aurez envie de vous déplacer au cinéma ! Et comme venir en famille, c'est toujours plus agréable que seul, voilà quelques belles idées pour des séances accompagnées, **toutes à 15 h 30** : *Marsupilami*, avec Jamel Debbouze (les 26 et 27 février), *Biscuit, le chien fantastique* (les 25 et 28), *Zootopie 2* (le 4), *Tafiti* (les 7, 11 et 20), *Les légendaires* (les 21 et 24), *Bob l'éponge, le film* (les 16 et 23).

Nous donnons rendez-vous aux petits curieux les 17 à 11 h et 18 à 15 h 30 pour découvrir **un film surprise**, coup de cœur AFCAE enfants.

Vous préférez un drame historique ? Choisissez *L'affaire Bojarski*, avec le toujours excellent Reda Kateb (le 7 à 20 h 30), *Nuremberg* avec Russell Crowe (le 21 à 20 h 30), ou *Palestine 36* avec Jeremy Irons (le 23 à 20 h 30 en VO). Du très lourd, mais ô combien d'actualité, le thriller politique *Le Mage du Kremlin* (les 14 à 20 h 30 en VF et 17 à 20 h 30 en VO) vous emmènera dans les arcanes du pouvoir russe et de ses oligarques. Vous aurez pu au préalable vous immerger dans les forêts vosgiennes pour

un moment de calme avec le superbe documentaire *Le Chant des forêts* de Vincent Munier (les 5 à 16 h et 14 à 18 h). Vous découvrirez dans notre programme de nombreux autres films. N'hésitez pas à vous inscrire pour recevoir la newsletter. Rejoignez-nous et vive le cinéma !



► Le programme est disponible sur le site du cinéma (<https://bit.ly/3DrbZDK>) ou de la mairie (<https://stmichelchefchef.fr/le-cinema>).

Un arbre pour les enfants nés en 2025 !

Comme chaque année, la commune célèbre les enfants nés dans l'année en procédant à la plantation de l'arbre des naissances, symbole fort de croissance et d'avenir partagé. **Pour l'année 2025, ce sont 29 enfants** qui ont vu le jour dans notre commune.

Le choix s'est porté cette fois sur un Liquidambar, arbre remarquable par son élégance et ses couleurs flamboyantes à l'automne. Il a été planté dans les jardins de la Médiathèque **le mercredi 28 janvier**, en présence d'élus et de familles des enfants qui ont ainsi partagé un moment convivial.



Ci-dessus, les parents entourés d'Éloïse Bourreau-Gobin, maire de la commune, et de Françoise Couilleau, adjointe au bien-vivre ensemble et à l'environnement.

Arbre des naissances 2025

Capitaine d'Armée ou Liquidambar

Planté le 28 janvier 2025



SAINT-MICHEL-CHEF

La vie secrète de nos plages

Le 25 février, de 14 h à 15 h 30, l'association Échos nature organisera, en partenariat avec la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef, une animation découverte de la plage et de ses secrets. Ouverte à tous, cette activité sera l'occasion de participer à un ramassage de déchets à l'aide d'un protocole scientifique simple porté par l'association Surfrider. Au-delà de cette sensibilisation aux milieux naturels, petits et grands découvriront l'écosystème des



© Freepik

plages, dont la « laisse de mer » est un élément vital.

► Réservation gratuite au 06 71 48 50 23 ou au 06 86 59 38 90. Le lieu de rendez-vous vous sera indiqué lors de la réservation.

Travaux de renaturation du Calais

Les travaux morphologiques engagés sur la rigole des Anglais depuis l'année dernière par Pornic Agglo Pays de Retz se sont achevés le 15 janvier. Vous pourrez notamment observer le reméandrage du Calais au niveau de la rue de l'Écluse et du parking Bigot. Ils contribuent à limiter les risques d'inondation.

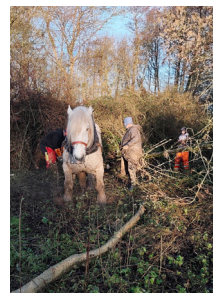
Préparer les travaux de l'automne

Par ailleurs, des travaux forestiers ont commencé entre la route Bleue et l'usine des Gâtineaux, menés avec le chantier d'insertion Inseretz et l'entreprise de débardage de M. Jean-François Lafon. Ces interventions sont indispensables pour préparer la fin du programme de

renaturation du Calais, prévue en 2026. Elles visent à faciliter l'accès au cours d'eau pour les futures opérations.

Afin de préserver au mieux les milieux naturels, ces travaux forestiers sont réalisés à l'aide de chevaux, une méthode douce et respectueuse de l'environnement.

Les travaux de renaturation du Calais sont financés par Pornic Agglo Pays de Retz, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et la région Pays-de-la-Loire.



Ci-dessus, les travaux de la rigole des Anglais avant et après les travaux. Les structures en béton ont été supprimées et le ruisseau a repris son cours d'origine.



Exercice militaire Orion

Du dimanche 15 février au dimanche 1^{er} mars 2026, les armées, et en particulier la 9^e brigade d'infanterie de marine, organisent un exercice en Loire-Atlantique. Baptisé Orion, cet exercice se tient tous les 3 ans et a pour



but d'entraîner et de tester les troupes, mais également les états-majors et toute la chaîne de soutien. Il comprendra des détachements de maximum 10 véhicules allant du véhicule de gamme commerciale au blindé Griffon, ainsi que des survols d'aéronefs (avions, hélicoptères, drones). Dans le cadre de cette manœuvre, des détachements pourront traverser la commune

ou passer à proximité et seront peut-être amenés à y effectuer un arrêt de quelques heures. Les zones urbaines et à forte densité de population seront bien entendu évitées, et la manœuvre sera exécutée dans le respect des propriétés privées et de la protection de l'environnement. Nous vous remercions de votre compréhension.

Les élections municipales 2026

Les élections municipales et communautaires auront lieu les 15 et 22 mars 2026. Elles permettront d'élire les conseillers municipaux de la commune ainsi que les conseillers communautaires de Pornic Agglo Pays de Retz pour un mandat de 6 ans renouvelable. Si ce n'est déjà fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant la date butoir !



Comment ça fonctionne ?

Lors des élections municipales, on vote au suffrage universel direct pour une liste de conseillers municipaux.

Pour les communes de plus de 1000 habitants, le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à deux tours et celles du scrutin proportionnel. Ainsi, la liste qui remporte les élections obtient 50 % des sièges, le reste étant réparti proportionnellement au nombre de voix exprimées pour chaque liste. On élit une liste entière, et il n'est pas possible de rayer un nom, car le bulletin serait alors considéré comme nul. Les électeurs désignent également le même jour et sur le même bulletin de vote les élus de l'intercommunalité. Les résultats sont publiés rapidement par le ministère de l'Intérieur et les médias nationaux dès la fin du vote, généralement le soir même.

Le maire et les adjoints sont ensuite élus par les conseillers municipaux de la commune, lors de la première séance du conseil municipal. Celle-ci survient au plus tôt le vendredi et au plus tard le dimanche qui suit l'élection.

Quand et comment s'inscrire sur les listes ?

Vous pouvez dès maintenant vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales à l'adresse <https://www.elections.interieur.gouv.fr/>.

Si ce n'est pas le cas, vous pouvez effectuer cette démarche :

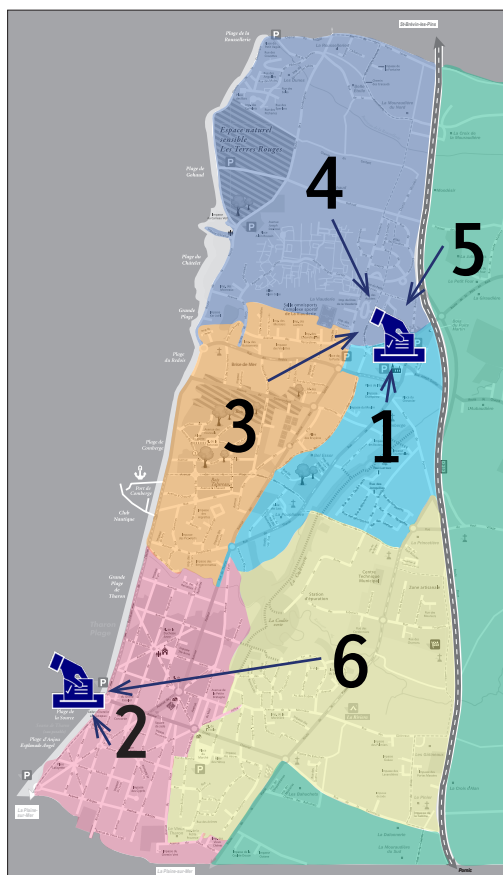
- **jusqu'au mercredi 4 février** inclus si vous vous inscrivez **en ligne** ;
- **jusqu'au vendredi 6 février** inclus si vous vous inscrivez **en mairie**.

Pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales, c'est très simple : connectez-vous sur le site <https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites>. Vous devrez seulement fournir une version numérisée d'un justificatif d'identité en cours de validité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Vous pouvez aussi vous inscrire sur les listes électorales de votre commune en vous rendant à la mairie. Il vous faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et le formulaire Cerfa n°12669 de demande d'inscription rempli.

Vous pouvez transmettre votre demande directement par courrier à la mairie de votre commune d'inscription.

Où voter ?

Il y a désormais **6 bureaux de vote** sur la commune. Ils seront répartis entre le Canopus, la salle du Conseil en mairie ainsi qu'en salles Beauséjour et des Renardières. Pour connaître le numéro de votre bureau de vote, vérifiez directement sur votre carte électorale ou référez-vous à la carte ci-dessous. **Les bureaux n°2 et 6 seront situés au Canopus**, boulevard de l'Océan. **Les autres bureaux se tiendront à la mairie**



(salle du Conseil, salle des Renardières et/ou Beauséjour).

Enfin, les jeunes ayant fêté leurs 18 ans dans l'année seront invités en février à une cérémonie citoyenne de remise de leur carte électorale.

Vous êtes absent ? Pensez à la procuration !

Si vous êtes absent le jour du vote, vous pouvez charger un autre électeur de voter à votre place dans votre bureau de vote : c'est la procuration.

Pour cela, il vous suffira d'effectuer une demande en ligne sur **maprocuration.gouv.fr** ou de remplir le formulaire papier. En cas de dépôt physique, vous devrez vous rendre en gendarmerie pour valider votre demande.

Vous pouvez attester de votre identité à l'aide d'un moyen d'identification électronique présumé fiable et certifié, sur France identité par exemple ? Avec **la demande en ligne**, vous n'aurez plus à vous présenter en commissariat de police ou en gendarmerie*.

Ces démarches peuvent être anticipées plusieurs semaines avant le scrutin.

*Selon le décret n°2023-1389 du 29 décembre 2023.

Faire une demande de procuration

1. Récupérez auprès de votre mandataire, soit son numéro d'électeur et sa date de naissance, soit toutes ses données d'état civil et sa commune de vote.
2. Effectuez votre demande de procuration en ligne en toute simplicité.
3. Déplacez-vous au commissariat ou à la gendarmerie pour faire vérifier votre identité et valider votre procuration. Muni d'une identité numérique certifiée ? Pas besoin de vous déplacer.
4. Vous êtes informé(e) par courriel dès que votre procuration est acceptée.

© OpenClipartVectors/Pixabay et Freepik

Dates Clés

4 février
Dernier délai
inscriptions en ligne

14 mars
Dernier délai pour le dépôt
des procurations

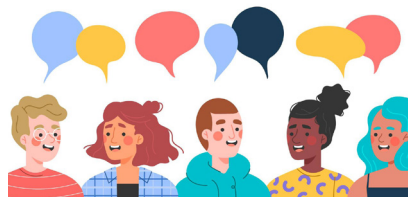
22 mars
2^e tour des élections
municipales

6 février
Dernier délai
inscriptions en mairie

15 mars
1^{er} tour des élections
municipales

Les élus municipaux à votre écoute

© Pikisuperstar/FreePik



Vous souhaitez obtenir des informations sur les projets de la commune, poser des questions, partager votre point de vue ? Vos élus seront présents et disponibles pour vous répondre **le dimanche 8 février à 11h au Square de Jade**. Venez les rencontrer !

Le conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra le **mercredi 4 février, à 20h30**, à la mairie de Saint-Michel-Chef-Chef en salle du Conseil. La séance est publique.

► Retrouvez l'ensemble des comptes rendus sur <https://stmichelchefchef.fr/vie-municipale/le-conseil-municipal>.

ENFANCE, JEUNESSE ET SOLIDARITÉ

Adjointe : Sandrine COLAS

Des difficultés avec l'informatique ? Pensez au conseiller numérique !

Afin d'épauler les personnes qui ne sont pas à l'aise avec les outils informatiques (ordinateur, tablette tactile ou smartphone), la commune met à disposition un conseiller au numérique. **Celui-ci propose gratuitement, et « à la carte », des ateliers d'initiation au numérique ouverts à tous, des permanences ou encore des mini-formations** pour les usagers souhaitant améliorer leurs compétences numériques. Quel que soit votre niveau, il saura vous

guider vers plus d'autonomie. Utiliser un ordinateur, effectuer des mises à jour, rechercher des informations, réaliser des démarches, envoyer des courriels... autant de thèmes que vous pourrez explorer. Jusqu'ici, une permanence était organisée au CCAS deux fois par mois. À compter de 2026, le conseiller numérique sera présent tous les mardis matin au bureau des Renardières.

► Renseignements et prise de rendez-vous au 0240 64 99 94.



Crêpe party intergénérationnelle !

Depuis la rentrée scolaire, les moments de partage intergénérationnels sont mis à l'honneur sur le territoire. Après la Semaine bleue, le Noël des aînés ou encore les temps de jeux organisés à l'école Sainte-Bernadette, les enfants de l'accueil de loisirs poursuivent cette belle dynamique de rencontres et d'échanges. Ils invitent cette fois les seniors à célébrer à

leurs côtés la Chandeleur **le mercredi 11 février, de 14 h à 16 h 30**. Un après-midi placé sous le signe de la convivialité et de la gourmandise, avec au programme : atelier cuisine, préparation et dégustation de crêpes, jeux et plaisirs partagés entre générations.

► Renseignements et inscriptions auprès du CCAS au 02 40 64 99 94.

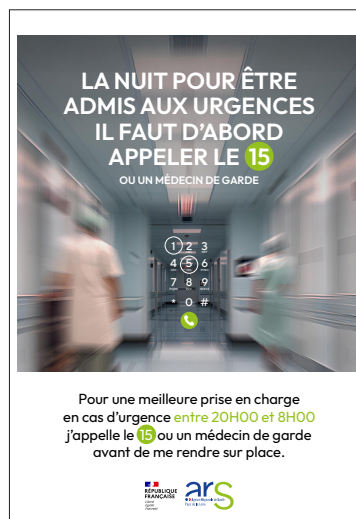


Urgences santé : pour une prise en charge adaptée

Depuis plusieurs mois, **l'accès aux services d'urgences est régulé la nuit entre 20 h et 8 h** en Loire-Atlantique. Ainsi, toute personne souhaitant se rendre aux urgences durant cette plage horaire doit **au préalable appeler le 15** (ou le 116 117 pour les médecins de garde) afin que son besoin soit évalué par un professionnel de santé. Afin de garantir une prise en charge adaptée tout en évitant de surcharger les urgences et si vous avez besoin d'un conseil médical urgent :

- Contactez en premier lieu votre médecin traitant.
- S'il n'est pas disponible ou si vous n'en avez pas : adressez-vous à un pharmacien ou un professionnel de santé de proximité.
- Sans solution ? Appelez le 15 avant

de vous rendre aux urgences, car elles sont réservées aux cas les plus graves.



Résultat des votes du Budget participatif 2025

Les résultats du vote du budget participatif 2025, dont le thème retenu cette année était « L'art dans tous ses états », sont désormais connus. Cette cinquième édition du budget participatif a une nouvelle fois permis aux habitants de s'impliquer directement dans la vie locale en choisissant un projet artistique destiné à enrichir l'espace public et à favoriser l'accès à la culture pour tous. Pour cette édition, quatre projets portés par des habitants et des associations locales avaient été sélectionnés et soumis au vote du public.

À l'issue du dépouillement, **ce sont 296 habitants qui ont pris part au vote**, soit par bulletin papier, soit via la

plateforme numérique Cofonder.fr.

Le projet « Instants photographiques », porté par l'association D'Clic Photo,

arrive en tête avec 117 votes. Il est suivi par le projet « **Musique en liberté** », présenté

par Étienne Mainguet, qui se classe en 2^e position. La **fresque murale**, proposée par Pascal Couboullic, obtient la 3^e place, tandis que le projet de **sculpture éolienne**, porté par Quentin Labrosse, arrive en 4^e position.

La commune tient à remercier chaleureusement l'ensemble des porteurs de projets pour la qualité de leurs propositions, leur engagement et l'énergie déployée pour défendre leurs idées. Un grand merci également aux habitants qui ont participé au vote, ainsi qu'au collectif de suivi, dont l'accompagnement a été essentiel au bon déroulement de ce budget participatif.

Le projet lauréat sera désormais finalisé en collaboration avec l'association D'Clic Photo et les services municipaux. **Sa réalisation est prévue au cours de l'été**, pour un montant maximum de 25 000 €.



► L'ensemble des projets présentés dans le cadre de ce budget participatif est à retrouver sur le site cofonder.fr, ainsi que sur le site Internet de la Ville.

VIE LOCALE ET ÉCONOMIQUE

Maire : Éloïse BOURREAU-GOBIN

Nouvel itinéraire cyclable : donnez votre avis



© Coralie Monnet



Dans le cadre de sa politique en faveur des mobilités douces et de la transition écologique, le Département de Loire-Atlantique poursuit le déploiement d'un réseau structurant d'itinéraires

cyclables visant à relier l'ensemble des communes du territoire. Ce projet ambitieux a pour objectif de **faciliter les déplacements du quotidien, de promouvoir des modes de transport plus durables et d'encourager la pratique du vélo pour tous les publics.**

Entre les communes de Saint-Michel-Chef-Chef et Saint-Père-en-Retz, une nouvelle

liaison cyclable est actuellement à l'étude. Cette future infrastructure a vocation à permettre une connexion sécurisée et continue entre les deux centres-villes, offrant ainsi une alternative pratique à la voiture pour les trajets domicile-travail, les déplacements de loisirs ou les usages touristiques. Une attention particulière est également portée à l'accessibilité du site pour le personnel de l'usine des galettes Saint Michel pour favoriser l'usage du vélo dans les déplacements professionnels. Afin d'associer les habitants, les usagers de la route et l'ensemble des parties prenantes à la réflexion, **une consultation publique est organisée jusqu'au 15 février**. Cette démarche participative vise à recueillir les avis, remarques et propositions concernant le tracé du futur itinéraire. Quatre variantes de parcours ont ainsi été élaborées et sont soumises à l'évaluation du public.

Les contributions recueillies permettront d'enrichir la réflexion et d'orienter les choix du Département afin de concevoir un itinéraire cyclable répondant au mieux aux besoins du territoire et de ses usagers.

► Les habitants sont invités à prendre connaissance des différentes options proposées et à exprimer leur opinion soit en mairie, soit en ligne sur la plateforme dédiée à la participation citoyenne : participer.loire-atlantique.fr/consultations-velo

Ils s'installent sur la commune

Restaurant Le Rencard d'la Gare, Nadège Leray

- > 53 avenue du Maréchal Foch, Tharon-Plage
- > 02 40 39 72 49
- > Ouvert **du lundi au samedi**
- > Le bar est d'ores et déjà ouvert mais **le restaurant ouvrira courant février**
- > lerencarddlagare@hotmail.com
- > [Facebook@Le Rencard d'la Gare](https://www.facebook.com/LeRencarddlaGare)





Collecte des encombrants

Organisée par Pornic Agglo Pays de Retz, la collecte annuelle des encombrants ménagers en porte-à-porte aura lieu **courant avril 2026**. Elle a lieu une seule fois par an, **sur inscription avant le 31 mars prochain** auprès

du service Gestion des déchets de l'agglo, en précisant le nombre et la nature du matériel à collecter.

Sont considérés comme des encombrants les objets volumineux exclusivement d'usage domestique difficiles à charger dans un véhicule léger : le mobilier (fauteuils, sommiers...) et les déchets d'équipements électriques et électroniques (télévisions, frigos...). Attention, certains encombrants ne sont pas collectés : déblais, gravats (dont sanitaires), déchets végétaux et fermentescibles, déchets dangereux, pneus... En dehors de cette collecte, tous ces déchets peuvent être déposés dans des déchèteries du territoire ou les ressourceries et recycleries pour les objets en bon état.

► Inscriptions auprès du Service de gestion des déchets au 02 51 74 28 10, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

VIE ASSOCIATIVE

« C'est pas clerc ! », du théâtre au cinéma !

Les Planches du Redois vous invitent à venir voir leur pièce de théâtre « C'est pas Clerc ! » de Viviane Tardivel. Vous y assisterez à une succession familiale difficile à gérer, surtout pour les deux neveux, Ernest et Jacques, ainsi que leurs épouses, Maryvonne et Josette. Maître Riche, la notaire et sa clerc, Marie, vont déclencher bien des réactions à l'ouverture des testaments successifs de la tante défunte ! Qui va bien pouvoir hériter de la fortune de Bernadette Picou ? Le final nous l'apprendra... peut-être !

► Tarifs : Adultes, 7€ et enfants (jusqu'à 12 ans), 3€. Réservations du lundi au samedi de 17h à 20h à partir du 12 février au 06 63 83 63 52 ou à lesplanchesduredois@orange.fr.

Les représentations auront lieu au cinéma le Saint-Michel **les samedis 28 février, 7, 14, 28, 31 mars et 4 avril à 20h30, les dimanches 1^{er}, 8, 15 et 29 mars à 14h30, les vendredis 20, 27 mars et 3 avril à 20h30, les mardis 24 et 31 mars à 20 h 30**. La recette de cette dernière date sera reversée aux associations du Don du Sang et Les Roses de l'Espoir.



Atelier de réparation participatif

Le Repair Café vous propose sa prochaine session d'atelier réparation **le jeudi 5 février de 17 h 30 à 19 h 30** au Café du Square, 47 avenue de la Convention à Tharon. Attention, vous ne pouvez pas apporter d'objets volumineux comme une télé ou un micro-ondes.

► Ouvert à tous, consommation et participation à prix libre. Infos à contact@reinventonsnous.org.



Ateliers jeunes avec Créative Océane

L'association Créative Océane propose aux jeunes de 7 à 14 ans un après-midi créatif pendant les vacances scolaires, **le mardi 17 février à 14 h**, salle de Jade à Tharon. Ils pourront repartir avec leur création.

► Tarif : 12€. Inscriptions avant le lundi 16 février à a.creativeoceane@orange.fr. Contact : 06 81 30 04 05. Pré-inscription obligatoire par mail.



Prévention des chutes



L'association Le Poulp' organise, **du 3 mars au 2 juin**, un programme de prévention des chutes à destination des seniors. Gratuit pour les participants (financé par la conférence des financeurs et la Carsat), il aura lieu **les mardis de 14 h à 15 h** au Complexe de la Viauderie. Inscrivez-vous rapidement, il reste quelques places !

► Plus d'informations sur les inscriptions au 07 52 04 48 63 ou à virginie.lediaigon@lepoulp.fr

Tournoi de Futsal

Le samedi 28 février, de 9 h à 17 h, au Complexe de la Viauderie, 16 équipes U8/U9 se retrouveront pour une belle journée de football, placée sous le signe du plaisir, du partage et de la bonne humeur. L'objectif est avant tout de permettre aux enfants de s'amuser, de jouer et de vivre un moment sportif convivial. Pour accompagner cette journée qui vous est proposée par l'Océane football Club, une restauration et un bar seront disponibles sur place afin que joueurs, éducateurs, familles et supporters puissent profiter pleinement de l'événement.

► Gratuit. Restauration et bar sur place. Plus d'infos ? Contactez David Martineau, responsable école de foot, au 07 77 79 45 24 ou Erwan Guery, chargé de la commission tournoi, au 06 36 55 95 27.



Stages Char à voile pendant les vacances !

Chaque semaine, **du 16 au 27 février**, le centre nautique La Cormorane propose aux jeunes de 8 à 18 ans, un stage de char à voile encadré par un moniteur diplômé. Les séances sont calées en fonction des marées. Les horaires et les modalités pratiques vous seront précisés lors de l'inscription.

► Renseignements et inscriptions sur www.cncormorane.com, rubrique Réservation en ligne / stages et activités / char à voile. Nombre de places limité, les inscriptions sont d'ores et déjà ouvertes.



Collecte de sang

L'association du Don du Sang de Saint-Michel-Chef-Chef organise une collecte de sang, **le vendredi 27 février prochain de 16h à 19h30 au Complexe de la Viauderie**.

► Pour faciliter votre participation, nous vous conseillons de prendre rendez-vous sur le site de l'EFS. Les donneurs qui n'auraient pas eu le temps de s'inscrire pourront aussi se présenter.

Assemblée générale Floretz

L'association Floretz tiendra son assemblée générale le **mercredi 4 février à 18h** en salle Beauséjour. Adhérents et sympathisants y sont cordialement invités.



Vide-grenier de l'école de l'Horizon

Comme chaque année, l'association des parents d'élèves de l'école de l'Horizon organise son grand vide-grenier sur la place du marché de Tharon. Il se tiendra **le jeudi 14 mai de 9h à 18h**

et permettra de subventionner des activités culturelles et sportives pour les enfants ainsi qu'un séjour à la montagne tous les deux ans.

► Tarifs de 17 à 22 €. Merci de privilégier l'inscription en ligne sur Helloasso : <https://www.helloasso.com/associations/caphorizon/evenements/videgrenier> (la contribution à Helloasso au moment du paiement n'est pas obligatoire) ou par mail à videgrenier.caphorizon@gmail.com.

Expovente de Créative Océane

L'association Créative Océane vous invite à son exposition trimestrielle, qui aura lieu **le samedi 28 février de 9h à 18h** à la salle de Jade à Tharon. Venez découvrir les diverses réalisations, vous laisser tenter, effectuer vos commandes sur place et vous renseigner sur le fonctionnement de l'association !

► Entrée gratuite. Plus d'informations au 06 81 30 04 05 ou à a.creativeoceane@orange.fr.



AGENDA

SAMEDI 31 JANVIER

Soirée tartiflette dansante, par Cap Horizon
19h > Salle Beauséjour

DIMANCHE 1^{er} FÉVRIER

Jeux de société, par Sein'Plement Girls
Dès 14h > Salle Beauséjour

MERCREDI 4 FÉVRIER

Dernier jour pour vous inscrire en ligne sur les listes électorales
Conseil municipal
20h30 > Salle du Conseil

JEUDI 5 FÉVRIER

Repair café
17h30-19h30 > Café du Square

VENDREDI 6 FÉVRIER

Dernier jour pour vous inscrire en mairie sur les listes électorales
Portes ouvertes de l'école de l'Horizon
16h15-18h15 > École de l'Horizon

DU 7 AU 26 FÉVRIER

Exposition sur la Seconde Guerre mondiale, par l'Apromit et le SHPR
> Médiathèque

DIMANCHE 8 FÉVRIER

Rendez-vous avec vos élus
11h > Square de Jade

MERCREDI 11 FÉVRIER

Crêpe party intergénérationnelle
14h-16h30 > Accueil de loisirs

SAMEDI 14 FÉVRIER

Les Brumes de Manchester, théâtre, par la Cie François Dallet et la Mairie
20h > Salle Beauséjour

DIMANCHE 15 FÉVRIER

Fin de la consultation sur l'itinéraire cyclable

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 27 FÉVRIER

Stages de char à voile, par la Cormorane

MARDI 17 FÉVRIER

Atelier Jeunes loisirs créatif, par Créative Océane
14h > Salle de Jade

MERCREDI 25 FÉVRIER

La Vie secrète de nos plages, par Échos Nature et la Mairie
De 14h à 15h30

VENDREDI 27 FÉVRIER

Salon Jobs d'été
> Machecoul et Pornic
Collecte de sang, par le Don de sang de Saint-Michel-Chef-Chef
De 16h à 19h30 > Complexe de la Viauderie

SAMEDI 28 FÉVRIER

Expovente Créative Océane
9h-18h > Salle de Jade
Tournoi de Futsal, par l'OFC
9h-17h > Complexe de la Viauderie
Atelier Jeux d'écriture
De 10h30 à 12h > Médiathèque
«C'est pas clerc !», théâtre, par les Planches du Redois
À 20h30 > Cinéma Saint Michel

DU 3 MARS AU 2 JUIN

Programme de prévention des chutes, par Le Poulp'
Le mardi, de 14h à 15h > Complexe de la Viauderie

Mairie de Saint-Michel-Chef-Chef

17, rue du Chevecier
Lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h30
Samedi de 10h à 12h
02 40 64 99 99
mairie@stmichelchefchef.fr
www.stmichelchefchef.fr

[f](https://www.facebook.com/villedesaintmichelchefchef) [i](https://www.instagram.com/villedesaintmichelchefchef) @villedesaintmichelchefchef

Directrice de la publication :

Éloïse BOURREAU-GOBIN, Maire
Conseillère déléguée à la communication : Sandra DAVAL
Rédaction : Sandra DAVAL, Évelyne DURANDAL et Anaïs DAVID
Service Communication : 02 40 64 99 99
communication@stmichelchefchef.fr
Dépôt légal : février 2026